



**Conseil d'administration
Séance du 30 juin 2014**

**Délibération n° 15-2014
Décision modificative n°1 du budget primitif 2014**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu l'inscription du projet de délibération à l'ordre du jour du conseil d'administration du 20 juin 2014 ;
- Vu l'absence de la majorité des membres en exercice pour adopter ce projet de délibération ;
- Vu le CGCT et notamment ses articles L5211-1 et L2121-17 alinéa 2 autorisant le Conseil d'administration à délibérer sans condition de quorum ;

Lors de sa séance du 27 février 2014, le Conseil d'administration a voté son budget primitif 2014 par section et par chapitre.

Quelques ajustements de crédits sont nécessaires par voie de décision modificative.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
chapitre	libellé	BP 2014	DM1	BP 2014+DM1
11	charges à caractère général	1 001 650,32		1 001 650,32
12	charges de personnel et frais assimilés	4 016 997,00		4 016 997,00
65	autres charges de gestion courante		20 000,00	20 000,00
66	charges financières			-
67	charges exceptionnelles	15 000,00		15 000,00
68	dotations aux provisions			-
22	dépenses imprévues	342 449,00		342 449,00
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 376 096,32	20 000,00	5 396 096,32
23	virement à la section d'investissement	55 000,00	- 9 114,00	45 886,00
42	opération d'ordre entre sections	100 000,00	23 000,00	123 000,00
43	opération d'ordre dans la section de fonctionnement			
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		155 000,00	13 886,00	168 886,00
total		5 531 096,32	33 886,00	5 564 982,32
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
chapitre	libellé	BP 2014	DM1	BP 2014+DM1
13	atténuations de charges			-
70	ventes de produits et prestations	278 500,00	3 350,00	281 850,00
73	produits issus de la fiscalité	3 000,00		3 000,00
74	dotations, subventions et autres participations	4 883 000,00	37 886,00	4 920 886,00
75	autres produits de gestion courante	15 000,00	-10 000,00	5 000,00
76	produits financiers			-
77	produits exceptionnels		2 650,00	2 650,00
78	reprises sur provisions	-		-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 179 500,00	33 886,00	5 213 386,00
42	opération d'ordre entre sections			
43	opération d'ordre dans la section de fonctionnement			
total des recettes d'ordre de fonctionnement				
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		351 596,32		351 596,32
total		5 531 096,32	33 886,00	5 564 982,32

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE			
DEPENSES	BP 2014	DM1	BP 2014+DM1
Opérations réelles			
Dépenses financières			
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	5 000,00	30 000,00	35 000,00
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	150 000,00	- 16 114,00	133 886,00
Total des opérations réelles	155 000,00	13 886,00	168 886,00
Opérations d'ordre			
1391 Reprise des subventions au compte de résultat			
040 Opérations d'ordre entre sections			
Total des opérations d'ordre			
Total des dépenses	155 000,00	13 886,00	168 886,00
001 Déficit d'investissement reporté	54 739,50		54 739,50
Total réalisation + report	209 739,50	13 886,00	223 625,50
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE			
RECETTES	BP 2014	DM1	BP 2014+DM1
Opérations réelles			
13 Subventions d'équipement reçues			-
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	54 739,50		54 739,50
Total des opérations réelles	54 739,50		54 739,50
Opérations d'ordre			
021 Virement de la section d'exploitation	55 000,00	- 9 114,00	45 886,00
28 Amortissements	100 000,00	23 000,00	123 000,00
Total des opérations d'ordre	155 000,00	13 886,00	168 886,00
Total des recettes	209 739,50	13 886,00	223 625,50

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Recettes :

Réajustement de la ligne « dotations, subventions et autres participations de : + **37 886€**

- Participation de la Région Basse-Normandie : - 2 500€ pour la mobilité étudiante, + 11 460€ pour l'exposition des félicités et ateliers en milieu carcéral
- Participation de l'Etat : prise en compte de l'aide au projet en milieu carcéral et au financement des déplacements des jurys : + 2 060€
- Participation de la Ville de Cherbourg-Octeville: -134€
- Bourse mobilité Erasmus : - 12 000€
- Aide pour le Musée éclaté de la Presqu'île de Caen perçue en 2014 : +35 000€
- Aide perçue de l'ambassade de Norvège pour un projet de recherche : + 4 000€

Ventes de produits et prestations : + 3 350€

- Aide des services de probation et d'insertion pénitentiaire du Calvados, de la Manche et Orne pour un projet en milieu carcéral.

Autres produits de gestion courante : - 10 000€

- Diminution des recettes de location des espaces (auditorium, atrium...)

Dépenses :

Autres charges de gestion courante : + 20 000€

- Subvention versée au Clas (Comité de loisirs et d'action sociale de la communauté d'agglomération Caen la mer) au titre des années 2012 et 2013. Subvention non sollicitée depuis la création de l'EPCC.

Opération d'ordre entre sections : + 23 000€

- Dotations aux amortissements réajustées en fonction des acquisitions réalisées à la fin de l'année 2013.

Virement à la section d'investissement : - 9 114€

- Equilibre de la section

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Recettes :

Amortissements : + 23 000€

- Montant des amortissements réajustés (c.f. opération d'ordre à la section de fonctionnement)

Virement de la section d'exploitation : - 9 114€ (cf. section de fonctionnement)

Dépenses :

Immobilisations incorporelles : + 30 000€

- Participation au groupement de commande avec d'autres écoles pour l'acquisition d'un logiciel de gestion de la scolarité: + 7 000€.
- Mise à jour des logiciels d'infographie de la salle informatique + 23 000€

Immobilisations corporelles : - 16 114€

- Prise en compte des achats de logiciel et de l'augmentation des recettes d'investissement

DELIBERATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Adopte le projet de décision modificative n°1 du budget 2014 de l'ésam Caen/Cherbourg présenté ci-dessus.

Le Président,

Marc Pottier



Nombre de membres en exercice : 27
Présents : 8
Votants : 10

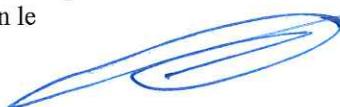
Vote : adopté à l'unanimité

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

La transmission en préfecture le

La publication le

02 JUL. 2014



PREFECTURE DU CALVADOS

02 JUL. 2014



COURRIER

